

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 7 février 2012 à 19 h 35.**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne  
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-02-38**

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 25 : autres items.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 ET 31 JANVIER 2012

**LÉGISLATION**

4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT POUR LES TRAITEMENTS DES EAUX USÉES PAR ULTRAVIOLETS  
A) MISE AU POINT : COMITÉ D'EMBELLISSEMENT
5. ADOPTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 125-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 123-2011 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE

COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012  
ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

6. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME :  
CONTINGENTEMENT DU NOMBRE D'ÉPICERIES
7. ASSURANCES : MMQ
8. JOUR DU DRAPEAU

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURE

9. OFFRE DE SERVICES : MISE EN PLACE DU  
CONTRÔLEUR À VITESSE VARIABLE DE LA POMPE  
DU PUIITS

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. DEMANDE DE RENCONTRE : ABBS
11. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ : 597,  
RANG 6 SUD

FINANCES

12. COMPTES DU MOIS
13. REMISE : RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE  
JANVIER 2012

TRAVAUX PUBLICS

14. PLAINTÉ D'UN CONTRIBUABLE : BRIS DU  
REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE
16. COMITÉ DES LOISIRS : ASSURANCE
17. ARÉNA : MOTORISER LA LEVÉE D'UNE SECTION DE  
BANDE – ZAMBONI
18. PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE :  
PRÊT DE LA GLACE
19. SERVICE DES INCENDIES : ACHAT DE MATÉRIEL

PERSONNEL

20. AUGMENTATION SALARIALE : IPC – DIRECTRICE

GÉNÉRALE ADJOINTE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET  
RESPONSABLE DE L'URBANISME, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DES COURS D'EAU

21. OPRÉATEUR EN EAU POTABLE ET USÉE : VACANCES

22. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2012

23. RAPPORTS :

23.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

23.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

24 CORRESPONDANCE

25 AUTRES ITEMS

- AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES  
INCENDIES : FINITION INTÉRIEURE
- RÉGIE RÉGIONALE - MÉDECIN
- CONVENTION COLLECTIVE : LETTRE  
D'ENTENTE
- FESTIVAL BEAUCERON DE L'ÉRABLE
- PROJET DE RÉFECTION DES RÉSEAUX DE LA  
RUE JOBIN

26 PÉRIODE DE QUESTIONS

27 CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 10 JANVIER ET DES SÉANCES  
EXTRAORDINAIRES DU 17 ET 31 JANVIER 2012

2012-02-39

**Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 janvier et des séances extraordinaires du 17 et 31 janvier 2011;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

4. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT POUR LES  
TRAITEMENTS DES EAUX USÉES PAR  
ULTRAVIOLETS

Le conseiller monsieur Luc Poulin donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement pour les traitements des eaux usées par ultraviolets.

A) **MISE AU POINT : COMITÉ  
D'EMBELLISSEMENT**

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, apporte des précisions sur les factures et la réalisation des jardins du ruisseau Foley.

5. **ADOPTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 125-2012  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 123-2011  
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS  
DE COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE  
2012 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION**

2012-02-40

Il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement numéro 125-2012 modifiant le règlement numéro 123-2011 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2012 et les modalités de leur perception.

6. **MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS  
D'URBANISME : CONTINGEMENT DU  
NOMBRE D'ÉPICERIES**

Monsieur Herman Bolduc, maire expose aux membres du conseil et aux contribuables à l'écoute la situation à l'égard de la reconstruction de l'épicerie. Monsieur Jean-Pierre Gingras a confirmé qu'il ne reconstruirait pas d'épicerie et que le terrain est à vendre pour un promoteur désirant en construire une.

7. **ASSURANCES : MMQ**

Madame Edith Quirion, directrice générale/sec.-très., explique aux membres du conseil les différentes couvertures possibles offertes par La Mutuelle des Municipalités du Québec. Après discussions, les membres du conseil ne désirent pas inclure de nouvelles couvertures dans la police d'assurance.

8. **JOUR DU DRAPEAU**

Une recherche de prix sera effectuée pour l'achat de mâts.

9. **OFFRE DE SERVICES : MISE EN PLACE DU  
CONTRÔLEUR À VITESSE VARIABLE DE LA  
POMPE DU PUIT**

Des informations supplémentaires devront être prises.

10. **DEMANDE DE RENCONTRE : ABBS**

Madame Marie-Claude Bilodeau, directrice générale de l'Association des Bénévoles Beauce-Sartigan offre au conseil municipal de présenter les services dudit organisme.

Après discussions, les membres du conseil acceptent de recevoir madame Marie-Claude Bilodeau de l'ABBS lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

**11. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ : 597, RANG 6 SUD**

**2012-02-41**

**Considérant** que le propriétaire du 597, Rang 6 Sud désire régulariser les dimensions de son immeuble bénéficiant de droits acquis afin de répondre aux normes de lotissement édictées dans les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

**Considérant** que pour ce faire, le demandeur doit obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le propriétaire du 597, Rang 6 Sud dans sa demande de régularisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'augmenter la largeur de sa propriété « frontage » à 50 mètres au lieu de 38,10 mètres pour une superficie totale de 3 000 mètres carrés; cette autorisation ne brimera en aucun temps le caractère agricole dudit secteur.

**12. COMPTES DU MOIS**

**2012-02-42**

Les comptes du mois de décembre 2011 et janvier 2012 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de décembre 2011 au montant de 9 672.83 \$, les comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2012 au montant de 200 932.22 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 103 313.38 \$, les comptes à payer représentent 77 808.07 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 19 810.77 \$.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

**Code municipal**

**Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2011 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2012-02-42.

---

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

**13. REMISE: RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE JANVIER 2012**

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière dépose les états financiers (rapport budgétaire) et le rapport d'investissement de la municipalité à la fin du mois de janvier 2012.

**14. PLAINTÉ D'UN CONTRIBUABLE : BRIS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR**

Madame Edith Quirion, directrice générale/sec.-très. informe les membres du conseil d'une plainte reçue d'un contribuable relatif aux bris de son revêtement extérieur par les équipements municipaux lors des opérations de déneigement.

Considérant qu'un employé municipal a rédigé un rapport indiquant que les bris étaient présents l'été dernier.

Après discussions, les membres du conseil demandent au propriétaire de faire parvenir une réclamation à la municipalité et le tout sera transmis à la compagnie d'assurance de la municipalité.

**15. COMITÉ DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE**

**2012-02-43**

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer aux demandes du comité de l'Exposition agricole de Beauce à savoir :

- Fermeture à la circulation de la rue Ennis (tronçon face à l'Aréna), pendant la tenue de l'exposition; toutefois, ledit comité devra prévoir un accès pour les véhicules d'urgence (pompier, ambulancier et policier) ;
- Ledit comité est autorisé à utiliser le terrain de balle molle pour le parc de manèges;
- De reconduire le protocole d'entente en ajoutant une clause de reconduction automatique;
- D'autoriser le maire et le directeur général/sec.-très. à signer ledit protocole d'entente.

**16. COMITÉ DES LOISIRS : ASSURANCE**

**2012-02-44**

**Considérant** que les coûts d'assurances du comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley s'élèvent à 2 000 \$ annuellement ;

**Considérant** qu'une recherche de prix fut effectuée auprès de La Mutuelle des Municipalités du Québec afin d'inclure le comité des Loisirs de St-Honoré dans la police d'assurance de la municipalité à titre d'assuré additionnel ;

**Considérant** que La Mutuelle des Municipalités du Québec offre de couvrir ledit organisme pour un montant supplémentaire de sept cent soixante-dix-sept dollars (777), taxes en sus;

**Considérant** que les responsables du comité des Loisirs désirent être ajoutés, à titre d'assuré additionnel, à la police d'assurance de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité des loisirs de Saint-Honoré de Shenley et d'inclure à la police d'assurance de la municipalité, le comité des loisirs à titre d'assuré additionnel. La municipalité facturera annuellement les frais supplémentaires audit comité.

**17. ARÉNA : MOTORISER LA LEVÉE D'UNE SECTION DE BANDE - ZAMBONI**

Madame Edith Quirion, directrice générale/sec.-très., informe les membres du conseil des résultats de la recherche de prix pour l'achat d'un moteur. Après discussions, les membres du conseil décident de poursuivre les recherches.

**18. PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE : PRÊT DE LA GLACE**

**2012-02-45**

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'utilisation de la glace gratuitement pour les activités prévues au cours de la semaine de relâche.

**19. SERVICE DES INCENDIES : ACHAT DE MATÉRIEL**

**2012-02-46**

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les achats suivants par le service des incendies :

- 7 longueurs de boyaux 4 pouces : 4 095 \$, taxes en sus
- 1 diviseur 4 pouces Storz x 2 x 2 ½ pouces avec valve : 295 \$, taxes en sus
- 2 habits de combat : 2 654 \$, taxes en sus
- 3 lances incendies : 1 525 \$, taxes en sus.

**20. AUGMENTATION SALARIALE : IPC – DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET RESPONSABLE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COURS D'EAU**

**2012-02-47**

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une augmentation salariale de 3.2 % pour l'année 2012 à la directrice générale adjointe/sec.-trés. adjointe et au responsable de l'urbanisme, en environnement et des cours d'eau.

**21. OPÉRATEUR EN EAU POTABLE ET USÉE : VACANCES**

**2012-02-48**      **Considérant** que monsieur Marc Faucher, opérateur en eau potable et usée, désire prendre une semaine de vacances à partir du 10 février 2012;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Marc Faucher, opérateur en eau potable et usée, à prendre une semaine de vacances à partir du 10 février 2012.

## **22.      EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2012**

**2012-02-49**      Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une aide financière, dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2012*, pour l'embauche d'un étudiant pendant la période estivale. La rémunération pour ce poste sera de onze dollars et trente-sept sous (11,37) de l'heure.

## **23.      RAPPORTS :**

### **23.1      CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur Herman Bolduc, maire, informe les membres du conseil qu'il produira un résumé des principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC à la séance ordinaire du mois de mars.

### **23.2      DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Herman Bolduc, substitut à la Régie Intermunicipale, résume les principaux points discutés à la réunion mensuelle.

## **24.      CORRESPONDANCE**

La Directrice générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois de janvier 2012. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

## **25.      AUTRES ITEMS**

### **• AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE DES INCENDIES : FINITION INTÉRIEURE**

**2012-02-50**      Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de l'entrepreneur général DCL construction pour la finition intérieure du premier étage de l'agrandissement de la caserne des incendies pour un montant de huit mille six cent quatre-vingt-seize dollars et cinquante sous (8 696,50), taxes en sus.



• **RÉGIE RÉGIONALE – MÉDECIN**

**2012-02-51** **Attendu** que la population des différentes municipalités doit obtenir des services médicaux;

**Attendu** que ces services débutent d’abord par un médecin;

**Attendu** que le secteur de Beauce-Sartigan plus précisément les municipalités rurales telles que St-Honoré-de-Shenley vit des bris de services importants au niveau médical obligeant la population à conjuguer avec l’absence de service de médecins sur son territoire;

**Attendu** que des locaux sont disponibles, vacants et fonctionnels dans un court délai;

**Attendu** que les CLSC environnants ne peuvent subvenir à tous les besoins actuels;

**Attendu** qu’il est nécessaire de faire des représentations auprès des instances gouvernementales afin d’offrir à notre population un service adéquat en soin de santé;

**En conséquence**, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley appuie les démarches de recrutement des médecins auprès de l’ordre des médecins du Québec ainsi que la Santé publique demandant de l’aide à madame Huguette Giroux du CSSS de Beauce dans ce dossier et d’appuyer le comité local dans ses démarches auprès du député de Beauce-Sud et ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Dutil.

• **CONVENTION COLLECTIVE : LETTRE D’ENTENTE**

**2012-02-52** **Considérant** que monsieur Gaétan Mathieu, chef d’équipe possède une érablière et désire l’exploiter;

**Considérant** que pour ce faire, la convention collective doit être modifiée;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter de signer une lettre d’entente modifiant la convention collective afin de permettre à monsieur Gaétan Mathieu, chef d’équipe d’exploiter son érablière; la lettre d’entente consistera à payer uniquement son temps travaillé pour la période des sucres et en cas d’urgence monsieur Mathieu a l’obligation de se présenter au travail.

• **FESTIVAL BEAUCERON DE L’ÉRABLE**

Madame Johanne Gilbert Roy annonce les différentes activités organisées dans notre municipalité dans le cadre du Festival beauceron de l’Érable.

• **PROJET DE RÉFECTION DES RÉSEAUX DE LA**

## **RUE JOBIN**

**2012-02-53**      **Considérant** que l'emprise de la rue Jobin est de trente-deux pieds (32);

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la firme Génivar de modifier le plan et devis et de produire un addenda dans le cadre du projet de réfection de la rue Jobin afin d'augmenter la largeur du pavage de la chaussée à vingt-six pieds (26) au lieu de vingt-quatre pieds (24); D'autoriser les frais supplémentaires, s'il y a lieu.

### **26.      PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

### **27.      CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2012-02-54**      Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21 h 04.

---

HERMAN BOLDUC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.